



Hôpitaux de Lyon

# *LIVRET*

## *« ACCUEIL ET RESSOURCES »*

### *POUR LES ETUDIANTS DU SERVICE K2*

Ce livret a pour objet de :

- Regrouper les premières informations concernant les Hospices Civils de Lyon, l'hôpital Edouard Herriot et le service K2.
- Permettre une présentation du stage et des conditions d'accueil.
- D'aider à construire le parcours d'apprentissage des étudiants
- De rassembler de la documentation utile aux apprentissages

# SOMMAIRE

## **PREAMBULE**

### **FICHE 1**

**Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil**

### **FICHE 2**

**Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon**

### **FICHE 3**

**Présentation de l'unité**

### **FICHE 4**

**Conditions d'accueil**

### **FICHE 5**

**Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage**

### **FICHE 6**

**Situations cliniques prévalentes**

### **FICHE 7**

**Acquisition des 10 compétences**

### **FICHE 8**

**Apprentissage des actes, activités et techniques de soins**

### **FICHE 9**

**Annexes : Exemples et illustrations sur les fiches 5,6 et 7**

## PREAMBULE

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle.

L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.

En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quelque soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les **4 compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire **prise de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques).

L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

### ⇒ **L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

### ⇒ **L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

### ⇒ **L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

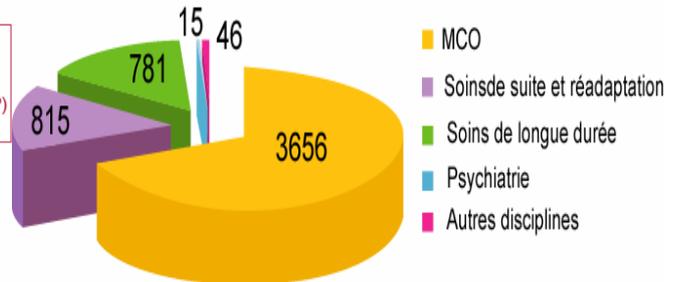
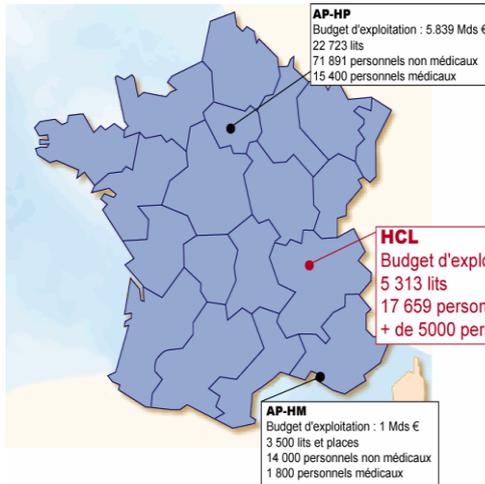
**Ce document propose une maquette « type » du livret permettant pour chaque unité de définir conformément au texte réglementaire (arrêté du 31 Juillet 2009) les modalités d'apprentissage spécifiques proposées à chaque étudiant infirmier .**

**Cette maquette est accompagnée en annexe d'une illustration concrète (pour les fiches 5/6/7) des éléments devant figurer dans ce livret d'accueil.**

# FICHE 1

## Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

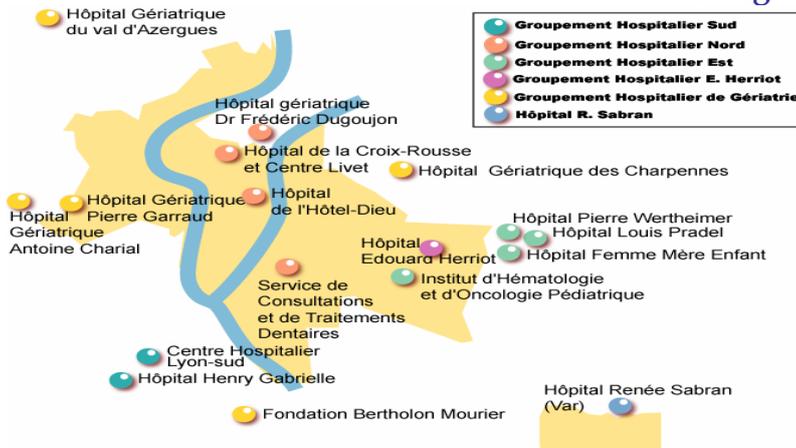
### Les HCL : 2<sup>ème</sup> CHU de France en quelques chiffres



1 485 408 journées en hospitalisation classique  
 137 188 séances d'hôpital de jour  
 170 422 entrées ER (Établissements de Regroupement)  
 887 804 consultations (patients externes)  
 220 124 passages aux urgences

5 313 lits  
 384 places d'hôpital de jour  
 22 places d'IVG

### Les 6 groupements Hospitaliers



**10 écoles**  
 Nombre d'étudiants

- . IFSI : 982
- . IADE : 56
- . IBODE : 35
- . ASD : 165
- . Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale : 128
- . Sage-femmes : 157
- . Cadres de santé : 61
- . Ambulanciers : 44



### L'Enseignement



Hospices Civils de Lyon

## Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

*Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.*

*Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :*

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

# Présentation de l'unité

## INTITULE

Etablissement :

**Groupement hospitalier Edouard Herriot (GHEH)**

Adresse postale : **5, place d'Arsonval – 69437 LYON cedex 03**

Pôle : **Pôle d'activités Gériatriques**

Intitulé du service, de l'unité : **unité K2 service de post urgence gériatrique**

Pavillon K : voir la présentation du groupement HEH (dans livret d'accueil du patient ) disponible en annexe

## TYPLOGIE DU STAGE

**service d'hospitalisation complète de courte durée**

## SPECIALITE ET ORIENTATION

Ce service a pour mission d'accueillir des personnes âgées de plus de 75 ans hospitalisées dans le cadre de l'urgence, afin d'évaluer l'ensemble de leurs pathologies, pour leur proposer un projet de soins adapté et personnalisé. Ce projet peut permettre une orientation vers un autre service ou vers un retour rapide au lieu de vie antérieure.

La situation d'urgence peut être médicale ou chirurgicale (directement en situation pré et post opératoire dans la spécialité d'orthopédie).

C'est à la fois un service d'urgence où les patients ne restent pas (sauf exception) et un service de gériatrie où leur situation de santé est abordée dans sa globalité en tenant compte du contexte.

La durée de séjour est très courte (de 4 à 6 jours).

Les patients en fin de vie sont accompagnés dans le service en absence de retour possible au lieu de vie antérieure.

## CAPACITE D'ACCUEIL

**Service de 19 lits, formé de 2 secteurs, répartis en 15 chambres seules et 2 chambres doubles**

## ORGANIGRAMME

Chef de service : Dr Brigitte COMTE

Cadre de santé : Pascal BLANC

Téléphone : 04 72 11 04 77 (31 04 77)

Mail : [pascal.blanc@chu-lyon.fr](mailto:pascal.blanc@chu-lyon.fr)

**Maître de stage : Mr Pascal BLANC**

**Tuteurs : Magalie CHIPAN, Julien SEGUI (infirmiers) et Judith ANIAMBOSOU (aide-soignante)**

# Conditions d'accueil

Equipe de soins :		
	Nombre	Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
Médecins	<b>4</b>	1 Ergothérapeute, 1 psychomotricienne, 1 orthophoniste, 1 coiffeuse, des brancardiers, des représentants du culte.
Internes	<b>2</b>	
Cadres de Santé	<b>1</b>	Autres intervenants : 1 cadre hygiéniste, 2 référents pédagogiques du terrain de stage,
ASH	<b>3</b>	
ASD	<b>9</b>	Une équipe mobile de gériatrie (2 médecins et 2 infirmières, 1 ergothérapeute, 1 secrétaire)
IDE	<b>9</b>	
Kinésithérapeute	<b>1</b>	Autres étudiants : externes en médecine, externe en pharmacie.
Diététicienne	<b>2</b>	
Psychologue	<b>1</b>	
Secrétaire	<b>2</b>	
Assistante sociale	<b>1</b>	
Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)		
<b>Travail en étroite collaboration avec les services d'urgence et les services d'imagerie de l'hôpital</b>		
Horaires de l'équipe Infirmière		Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)
Matin : 6H40-14h30 Soir : 14H-21h30 Jour : 9H-16H50 Nuit : non Alternance jour/nuit : non		<b>Matin : 7H-14H30</b> <b>Soir : 14H-21H</b> <b>Jour : 9H-16H30</b>
Modalités d'encadrement :		
<p><b>(Cf la trame d'encadrement rédigée dans l'unité)</b></p> <p><b>Le premier jour l'étudiant arrive à 9h ou 14h.</b></p> <p><b>L'accueil est réalisé par le cadre et/ou le tuteur, avec présentation des missions de l'unité, du livret et des modalités de stage (horaires, enseignement clinique, vestiaire), ainsi que la présentation du (ou des) tuteur(s), et des objectifs de stage proposés.</b></p> <p><b>L'étudiant est responsable de son apprentissage. A partir des objectifs proposés par le service, par l'IFSI et lui-même, il construit avec le tuteur, son apprentissage. Il tient à jour son portfolio.</b></p> <p><b>Le tuteur, en fonction du parcours, du cursus et des souhaits de l'étudiant, élabore avec lui, de façon personnalisée, son parcours de stage (détermination et atteinte des objectifs, bilan de l'acquisition des apprentissages.)</b></p> <p><b>Au quotidien l'ensemble de l'équipe para médicale accompagne l'étudiant (compagnonnage) dans son apprentissage.</b></p> <p><b>L'évaluation des apprentissages se fait au fur et à mesure du stage à l'aide de la fiche d'apprentissage. Cette fiche est remplie quotidiennement par l'étudiant après un échange avec le compagnon. Elle représente un outil de traçabilité des soins appris et sert de support dans la progression des apprentissages et le bilan de stage. Elle complète le portfolio mais ne s'y substitue pas.</b></p> <p><b>Un demi-journée est dédiée à l'enseignement clinique en collaboration avec l'unité K1, accompagné par les référents pédagogiques du service et par une IDE.</b></p> <p><b>Un temps d'échange formalisé, initié par le tuteur, en fin de stage, est privilégié pour réaliser l'évaluation des apprentissages. (rapport de stage)</b></p>		
Ressources mises à disposition :		
l'ensemble des documents du service et de l'établissement sont mis à la		

disposition de l'étudiant. Ils se trouvent soit sous forme papier (classeurs en salle de soins) soit sous forme informatisée (protocoles dans la GED ou intranet). cours, documents, textes réglementaires, chartes...

**Informations pratiques :**

Repas pris au self ou sur place (salle de repos équipée de micro-onde et réfrigérateur)

Vestiaire au sous-sol : SE MUNIR D'UN CADENAS, libérer et nettoyer à la fin du stage.

Apporter vos propres tenues identifiées (ou badge avec : nom et statut)

## **FICHE 5**

### **Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage**

**Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage**

**OUI**                       **NON**

**Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :**

**Connaissances sur :**

- les processus du vieillissement,
- les parcours de soins des personnes âgées,
- l'évaluation de l'autonomie et l'élaboration d'objectifs et d'actions de soins.
- les spécificités des prises en soins (prise en soins des personnes polyopathologiques, relation et prise en soins des personnes démentes, l'accompagnement et la prise en soins des personnes en fin de vie)
- les gestes soignants liés aux soins de la vie quotidienne (hygiène, alimentation, élimination urinaire et fécale, locomotion, équilibre veille-sommeil, activités sociales)
- les gestes soignants liés aux soins sur prescriptions médicales.
- Les soins préventifs d'escarre
- L'évaluation des risques
- Les règles de transmissions écrites et orales (recueil de données/Transmissions ciblées...) et de traçabilité
- Le risque infectieux – précautions standard (lavage des mains, utilisation des SHA...)
- Le tri des déchets

## FICHE 6

### Situations cliniques prévalentes

#### Situation prévalente N° 1 : prendre en soin un patient douloureux, communiquant ou non.

Les tâches liées à cette situation Dans cette situation, je dois savoir :	Les objectifs d'apprentissage Cette tâche me permet d'apprendre à :	Les actes liés, et à apprendre Cette tâche me permet d'apprendre comment :	Les compétences acquises Ces tâches me permettent d'acquérir les compétences :
<p><b>Tache N° 1 :</b> <b>planifier des temps d'évaluation de la douleur</b></p> <p>Au moment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accueil</li> <li>• Au moment d'une plainte douloureuse</li> <li>• Au cours du tour des soins</li> <li>• Avant d'administrer un antalgique</li> <li>• Après avoir administré un antalgique</li> <li>• Avant de faire un soin potentiellement douloureux</li> <li>• Au moment d'une situation d'urgence ou imprévue</li> </ul>	<p>a. Programmer et planifier un processus d'évaluation de la douleur en fonction de la situation</p> <p>b. Adapter les soins quotidiens au regard de la situation douloureuse d'un patient.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser et remplir une fiche de recueil de données</li> <li>• Planifier un soin dans le logiciel de traçabilité des soins (Opium)</li> </ul>	<p><b>Compétence 1 :</b> <b>Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</b></p> <p><b>élément 7 :</b> Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires.</p> <p><b>Compétence 2 :</b> <b>concevoir et conduire un projet de soins infirmier</b></p> <p><b>élément 2 :</b> Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations</p> <p><b>élément 4 :</b> Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées.</p> <p><b>élément 5 :</b> Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien</p> <p><b>élément 6 :</b> Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins</p> <p><b>élément 8 :</b> Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants</p>
<p><b>Tache N° 2 :</b> <b>Repérer et mesurer l'intensité d'une douleur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observer les signes et symptômes</li> <li>• Ecouter les plaintes, reprendre</li> </ul>	<p>a. Identifier les signes et symptômes liés aux différents types de douleur</p> <p>b. Utiliser des échelles de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• se servir des différentes échelles d'évaluation de la douleur. (EVS, EVA, Algoplus)</li> </ul>	<p><b>Compétence 1 :</b> <b>Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</b></p> <p><b>Elément 1 :</b> Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique</p> <p><b>Elément 2 :</b> Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)</p>

<p>et reformuler.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Localiser les points douloureux</li> <li>• Décrire le type de douleur</li> <li>• Coter la douleur à l'aide d'une échelle de mesure validée et adaptée à la situation (EVA/EVS/Algoplus).</li> </ul>	<p>cotation de la douleur</p> <p>c. Analyser les informations recueillies afin d'élaborer un raisonnement clinique et un plan d'action pour diminuer la douleur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faire une observation clinique à un patient douloureux. (écouter un patient, poser les bonnes questions, toucher un point douloureux pour préciser la localisation...)</li> </ul>	<p><b>Élément 3 :</b> Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution</p> <p><b>Élément 6 :</b> Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives.</p>
<p><b>Tache N°3 :</b> <b>Analyser les informations et mettre en œuvre des soins à visée antalgique sur rôle propre et rôle prescrit.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance et analyser des prescriptions médicales</li> <li>• Administrer (préparer, distribuer) des traitements et/ou des thérapeutiques prescrites en fonction des protocoles</li> <li>• Surveiller les risques et effets indésirables des thérapeutiques.</li> <li>• Mettre en place des vessies de glace</li> <li>• Utiliser l'entonox</li> <li>• Mobiliser et réinstaller le patient en position confortable et non douloureuse</li> <li>• Evaluer le résultat de l'administration des</li> </ul>	<p>a. Décrypter, comprendre et analyser une prescription médicale en vue de sa réalisation.</p> <p>b. Préparer et administrer les différents types de thérapeutiques médicamenteuses ou autres.</p> <p>c. Connaître et appliquer les techniques de manutention et d'installation d'un patient.</p> <p>d. Identifier et prévenir les risques et effets indésirables liés aux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire la prescription médicale,</li> <li>• Trouver des renseignements sur les médicaments (indication, effets secondaires ou indésirables),</li> <li>• Préparer un pilulier de médicament,</li> <li>• Préparer une injection, une perfusion,</li> <li>• Distribuer et administrer les médicaments (per os, injectables, voie percutanée, voie intrarectale...),</li> <li>• Ecraser les médicaments,</li> <li>• Préparer et mettre en place une vessie de glace,</li> <li>• Préparer le matériel et</li> </ul>	<p><b>Compétence 1 :</b> <b>Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</b></p> <p><b>Élément 6 :</b> Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives.</p> <p><b>Compétence 2 :</b> <b>concevoir et conduire un projet de soins infirmier</b></p> <p><b>élément 4 :</b> Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées.</p> <p><b>élément 7 :</b> Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées</p> <p><b>Compétence 4 :</b> <b>Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</b></p> <p><b>élément 1 :</b> Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste</p> <p><b>élément 2 :</b> Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie</p> <p><b>élément 3 :</b> Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements</p> <p><b>élément 4 :</b> Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne</p> <p><b>élément 5 :</b> Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux</p> <p><b>élément 8 :</b> Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne</p> <p><b>élément 11 :</b> Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées</p>

thérapeutiques et engager des actions complémentaires	traitements	utiliser l'entonox <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser et Installer un patient,</li> </ul>	<b>Compétence 9 :</b> <b>Organiser et coordonner les interventions</b> <b>Elément 2 :</b> Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences.
<b>Tache N° 4 :</b> <b>Transmettre les informations recueillies sur l'évaluation de la douleur et les effets des médicaments</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tracer par écrit dans cristalnet</li> <li>• Réaliser une transmission ciblée</li> <li>• Transmettre oralement, sans attendre au médecin si besoin et à la relève</li> </ul>	a. Tracer sur les différents outils appropriés du dossier du patient. (opium / transmissions ciblées / recueil de données)  b. Repérer les éléments importants à communiquer au médecin, à son collègue qui prend le relais, aux collègues qui vont faire des soins pour continuer les soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser le logiciel de traçabilité (programmer, tracer ce qui est fait...)</li> <li>• Utiliser les documents écrits du dossier de soins</li> <li>• Libeller une transmission ciblée</li> <li>• Structurer une transmission orale</li> </ul>	<b>Compétence 4 :</b> <b>Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</b> <b>élément 12 :</b> Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions... <b>Compétence 9 :</b> <b>Organiser et coordonner les interventions</b> <b>Elément 2 :</b> Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences. <b>Elément 3 :</b> Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité <b>élément 5 :</b> Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale <b>élément 6 :</b> Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins <b>élément 7 :</b> Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

#### COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	✓	<i>Evaluer les risques liés à l'altération de la mobilité/alitement</i>
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	✓	<i>Utilisation des logiciels de prescription médicale et de transmission des données</i>
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	✓	<i>Identifier les signes et symptômes d'une rétention aigue d'urines</i>
4. Conduire un entretien de recueil de données	✓	<i>Recueil de données lors de l'entrée d'un patient</i>
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	✓	<i>Aide a la toilette et autonomisation de la personne soignée</i>
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	✓	<i>Analyse des causes possibles d'agitation</i>
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	✓	<i>Pose d'un diagnostic infirmier de douleur en lien avec l'état clinique et para clinique du patient et identifier les actions de soins a mettre en œuvre.</i>
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	✓	<i>Evaluer les risques dans une situation d'aggravation de la fonction respiratoire</i>

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier**

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	✓	<i>En collaboration avec les autres professionnels de santé, définir l'objectif global des soins lors de la réunion du matin</i>
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	✓	<i>Organiser les soins sur un secteur de plusieurs patients (+planification écrite)</i>
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	✓	<i>Toilettes, pansements, prises de constantes...</i>
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	✓	<i>Argumentation orale de l'organisation des soins lors de la journée de stage</i>
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	✓	<i>Consignes orales aux ASD et ASH selon les soins à effectuer dans et hors le service</i>
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	✓	<i>Prevenir des examens à venir et de leur intérêt( en collaboration avec le medecin)</i>
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées		
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants		
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et		
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires		

<p><b>FICHE 7</b></p> <p><b>Acquisition des 10 compétences</b></p>	

**COMPETENCE 3: Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	<input type="checkbox"/>	
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	<input type="checkbox"/>	
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	<input type="checkbox"/>	
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	<input type="checkbox"/>	
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	<input type="checkbox"/>	
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	<input type="checkbox"/>	

## FICHE 7 Acquisition

### COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste		
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie		
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements		
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne		
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux		
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique		
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique		

et psychothérapiques		
<b>8.</b> Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne		
<b>9.</b> Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique		
<b>10.</b> Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique		
<b>11.</b> Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées		
<b>12.</b> Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...		

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 5: Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique		
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement		
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...		
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées		
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives		
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		

7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		
---	--	--

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

<b>COMPETENCE 6: Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne		
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte		
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication		
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique		
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement		
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité		

7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées		
--	--	--

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

<b>COMPETENCE 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle:</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle		
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels		
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée		
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques		
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité		
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence		

7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 8: Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles		
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement		
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées		
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles		
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre		
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite		

--	--	--

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes**

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)		
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences		
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité		
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile		
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale		
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins		
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes		

8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		
--	--	--

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 10: Informer, former des professionnels et des personnes en formation**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins		
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique		
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des		

personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé

## FICHE 8

### LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

*Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service*

<b>Actes, activités et techniques de soins</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>Précision si nécessaire</b>
Entretien d'accueil et d'orientation	X	
Soins d'hygiène et de confort	X	
Entretien d'aide, entretien thérapeutique	X	
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	X	
Prélèvements veineux	X	
Prélèvements capillaires	X	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques	X	
Injections parentérales avec calcul de dosage	X	
Perfusions périphériques avec calcul de dosage	X	
Pansements simples, ablation fils, agrafes	X	
Pansements complexes, drainages	X	
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols	X	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	X	
Surveillances pré et post opératoire	X	
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence	X	
Préparation de la sortie d'un patient	X	
Techniques de médiations thérapeutiques		
Utilisation de seringues auto pulsées	X	

Pose et surveillance de sonde gastrique	X	
Pose et surveillance de sonde urinaire	X	
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique	X	
Pose et surveillance de transfusion	X	
Injections dans les chambres implantables		
<b>Autres :</b>		
Saignées		
Rinçure de chambre implantable		
Aide en salle technique (petite chirurgie dermatologique)		
Aide en salle technique (infiltrations sous ampli de brillance)		
Aide en salle technique (Biopsies osseuse)		
Observation en test d'allergologie		
Education thérapeutique		
Règlementation de la radio protection		
Règlementation du circuit de la stérilisation		
Sensibilisation à la déclaration des évènements indésirables (ennov)	X	
Sensibilisation à l'identitovigilance	X	
Identification du parcours patient (de sa prise de rendez-vous jusqu'à sa sortie de consultation). Notion de droit Sécurité sociale, CMU, payant... Notion du parcours dossier patient.		
Evaluation des couts de prise en charge directs et indirects (travail de santé publique)+cotation de l'activité médicale et para médicale		
Utilisation des logiciels de prescription(Cristalnet) de transmission des données(Easily)	X	

